

L'Arbarin

*vo*tre bulletin municipal

St-Alban-d'Hurtières

Octobre 2015



Informations pratiques Mairie :

Téléphone : 04 79 36 12 03 / Fax : 04 79 36 38 17

email : mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 9h à 11 h / mardi et vendredi de 17h à 19h

Permanence :

Patrick GADROY-LEGENVRE, maire de St-Alban d'Hurtières
vous reçoit le lundi sur rendez-vous.



■ Ecole Intercommunale

Une nouvelle école dans les Hurtières ?

On en parle depuis quelques années déjà, une sorte de serpent de mer qui apparaît puis s'évanouit dans les brumes de réunions successives avant de repointer le bout de son museau...

Mais cette fois-ci, la motivation est là, poussée par l'accroissement de la population et des effectifs scolaires qui explosent : plus moyen de reculer ! D'autant que de nombreux textes réglementaires ont rendu nos locaux actuels obsolètes : sécurité, accessibilité, bilan énergétique, surface par élève... et les nouveaux parents, travaillant de plus en plus loin, ont besoin de services périphériques comme la garderie ou la cantine.

Un contexte économique difficile.

Acquérir un tel équipement municipal, de qualité, représente un effort financier important, peu compatible avec l'ambiance morose actuelle : baisse des dotations de fonctionnement que l'Etat nous octroie et diminution des taux de subventions accordées par le département pour ce genre d'investissement.

Quelles solutions s'offrent à nous ?

La première venant immédiatement à l'esprit est de rénover le bâtiment existant. Mais la liste des travaux à effectuer au regard des surfaces finales disponibles élimine ce choix. Il en serait de même avec l'ancienne école du Grand Village, trop coûteuse à réadapter... et qui nous laisserait sans salle des fêtes.

Il nous reste donc la construction d'une école neuve, mais là encore, solution non envisageable pour la seule commune de Saint Alban... à moins de se regrouper pour en diminuer la charge.

C'est dans cette voie que les quatre conseils municipaux de St-Georges, St-Alban, St-Pierre et St-Léger se sont engagés depuis un an. Un travail en commun a déjà permis de lister les besoins auxquels une école intercommunale devrait répondre (infrastructure, services associés, fonctionnement...).

Reste l'épineux point de son emplacement géographique.

Ouvrir une nouvelle école intercommunale, c'est d'abord accepter de fermer les quatre anciennes écoles situées au coeur des villages. C'est convaincre les différents habitants que ce nouvel équipement appartient à tous et pas seulement à la commune qui l'accueille.

Deux points de vue, aujourd'hui, se font face : soit positionner l'école au centre d'un des villages, soit la situer en dehors, sur un terrain neutre, permettant à chaque usager de se l'approprier. Trois communes ont choisi cette dernière solution, sur le territoire de St-Alban-d'Hurtières, au Verney.

Mais un accord à quatre resterait préférable et la discussion continue. Des conseils extérieurs (CAUE : architectes conseil du Département, transports scolaires...) viendront prochainement alimenter ce dossier et cette prise de décision.

Pour terminer, un école intercommunale regroupant en un seul lieu petits et grands et offrant des services périscolaires intégrés, serait un atout de poids dans le développement futur de nos villages.

■ Cyclo-Tourisme en Maurienne

De par sa position géographique, la Vallée de la Maurienne a toujours été un axe majeur de transit.

A ce titre elle a fait la part belle aux différents modes de transports tant ferroviaires que routiers.

L'avènement de modes de transport alternatifs conjugué à la transformation fonctionnelle de notre territoire et le développement du tourisme font que désormais, le vélo tend à prendre une place majeure dans notre espace.

La vallée se revendique ainsi 1er domaine cyclable au monde.

C'est donc dans ce contexte que le SPM (Syndicat du Pays de Maurienne), a décidé de lancer une étude de faisabilité pour la réalisation d'un itinéraire cyclable sécurisé et scénarisé reliant Aiton à Bonneval sur Arc.

Le lundi 05 octobre les élus de la commune et du canton étaient conviés à un groupe de réflexion afin de réfléchir aux tracés à intégrer à cette étude en les répertoriant sur une cartographie.

C'est ainsi que très rapidement s'est dessiné un tracé ayant déjà fait l'objet d'une étude approfondie qui faisait partie d'un projet devant relier les 5 lacs parmi lesquels celui de St-Alban-d'Hurtières. Ce tracé relierait Aiton à St-Rémy-de-Maurienne puis Cuines en passant par le Verney.

Nul doute que ce tracé offrirait un cadre exceptionnel pour les utilisateurs profitant des atouts touristiques de l'Ecopôle et du lac des Hurtières.



Le tracé et la plateforme existante, le choix de cette option nécessiterait évidemment un certain nombre d'aménagements pour finaliser cette infrastructure majeure.

Suite à cette étude une restitution sera présentée aux communes sur l'opportunité de réaliser une telle infrastructure avec un premier chiffrage de l'itinéraire selon le niveau de qualification qui sera retenu (aménagement utilisant des voies existantes à une piste en site propre).

Trail - L'Arbarine

Comité des Fêtes

L'ARBARINE 2015 une édition au sommet

Un 7 juin pour une 7ème édition, c'est au sein de cet écrin de rêve, entre lac et crêtes, constitué par notre territoire que s'est déroulée l'Arbarine 2015.

Pour la manifestation sportive de l'année, ce fût sans nul doute l'année de la consécration pour cette épreuve qui tend à assoir sa légitimité dans le paysage des courses en Pays de Savoie.

Faisant partie des rares courses dont l'organisation repose encore en grande partie sur l'investissement et l'engouement de pas moins de 80 bénévoles sous l'impulsion du **Comité des Fêtes** de la commune.

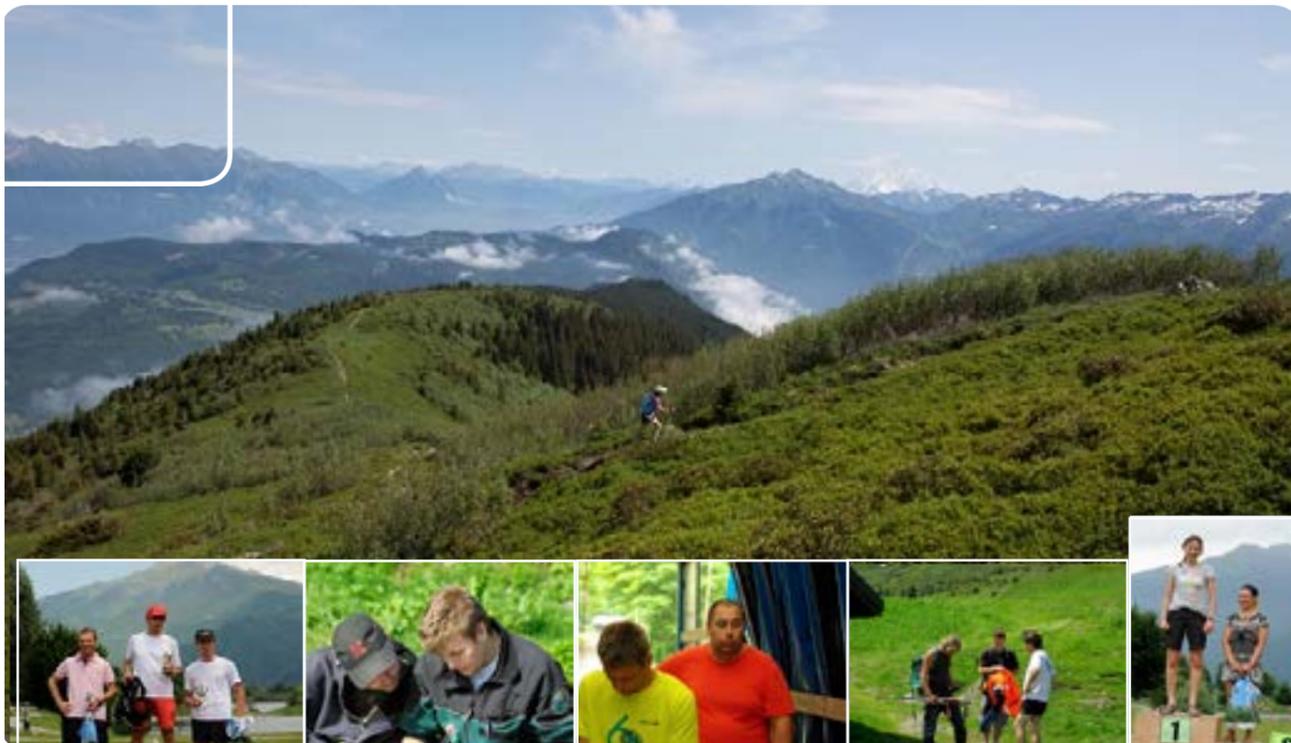
Cette manifestation n'a de cesse de se faire connaître au-delà de notre vallée et d'attirer chaque année de plus en plus de coureurs.

7 juin 2015

Pour preuve le nombre record de participants, soit 144 aficionados de course nature venus d'horizons dépassant le seul département de la Savoie et participant ainsi à la découverte et promotion de notre site exceptionnel.

Le décor grandiose de nos alpages a ainsi été le théâtre de nouvelles prouesses sportives, le juge de paix de l'épreuve des 30 kms n'ayant jamais été aussi rapidement franchi avec un nouveau record établi tant chez les masculins sous la barre des 3 heures (en 02h59'52) que chez les féminines (en 03h40'58).

Fort de ce succès, il était important de remercier de nouveau tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Fête du Lac

Fête du Lac des Hurtières

La 1ère édition de la fête du lac, le 21 juin 2015, organisée par le **Sou des écoles des Hurtières** et l'**AACA** d'Aiguebelle, a été un franc succès.

Le soleil ayant été de la partie, les participants, promeneurs et badauds ont pu échanger avec les producteurs locaux, les artisans, les associations et les artistes venus pour l'occasion.

Outre les démonstrations sur les troupeaux, 200 « plateaux du berger », repas confectionnés pour l'occasion avec les producteurs locaux, ont rapidement fait défaut, pris d'assaut par les estomacs affamés, qui ont dû se contenter d'admirer le travail remarquable des moutonniers.

Parallèlement à la fête se déroulait le forum des associations, moment privilégié pour mettre en contact les bénévoles avec les structures du canton. L'association Medic animal est aussi venue présenter ses actions et soutien aux personnes nécessitant le contact animal.

Les enfants quant à eux, n'ont pu s'ennuyer, de nombreux jeux leur étaient proposés : château gonflable, balade à poneys, jeux de piste à thème (Nature, Montagne et Hommes), jeux divers (le grand Filon, clin d'œil et AACA) ainsi qu'une exposition sur les papillons animée par un intervenant venu auparavant à l'école et qui a fait le bonheur de tous.



Inauguration de l'œuvre de Lan...
10 000 pompons
dans la nature
de l'artiste Skapoo



21 juin 2015



Gala des Hurtières

Groupe des Hurtières

Fidèles à la tradition, les artistes du village avaient donné rendez vous aux habitants de Saint Alban le samedi 1er Août pour le désormais célèbre Gala du **Groupe des Hurtières**.

Rassemblés à la salle des fêtes, plus de 200 spectateurs ont répondu présents pour deux heures, de shows, de danse, et de rires et ils ne furent pas déçus...

Les plus petits ouvrirent le spectacle par des danses, mais les adultes ne furent pas en reste avec les fameux sketch interprétés par des personnages plus vrais que nature !

Chacun pu ainsi constater la diversité et la richesse culturelle des Arbarins.

Les spectateurs ont même droit depuis quelques années à des intermèdes vidéos, l'année 2015 n'a pas échappé à la règle avec une parodie de la série télévisée de M6 « L'amour est dans le Pré » : Fruit de l'imagination débordante de la présidente Sylviane et son staff artistique, Catherine, Angélique, et les autres, des scénettes plongèrent le spectateur dans le monde sans pitié de la télévision...

...les Karine Le Marchand, Claire Chazal, ou Nagui n'ont qu'à bien se tenir.....



1^{er} août 2015



À peine le spectacle terminé, les membres du groupe préparent déjà le programme de l'édition 2016, qui sera aussi le 50^{ème} gala.

Nul doute que cet anniversaire sera fêté dignement, quelques indiscretions nous laissent à penser que les vidéos seront sur le thème des voyages... Avis aux amateurs qui souhaitent « voyager en terre inconnue », les tournages démarrent dès cet automne !

Vogue

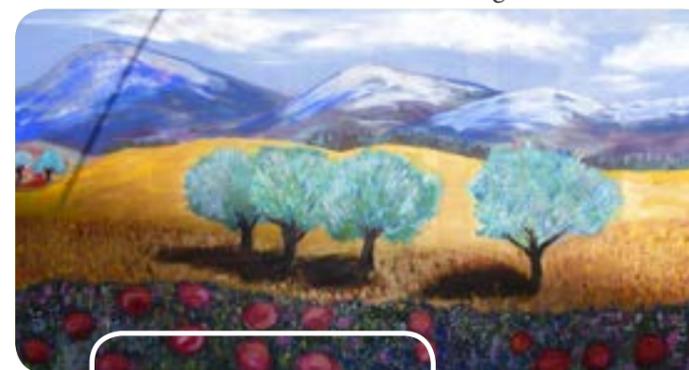
Comité des Fêtes Sou des écoles des Hurtières

6 septembre 2015

En ce 1^{er} dimanche de septembre, comme d'accoutumée, le **Comité des Fêtes** de St-Alban d'Hurtières organisait sa vogue annuelle.

Et comme à chaque fois, le soleil et les bénévoles avaient répondu présents pour offrir aux plus nombreux cette journée festive ponctuée de nombreuses animations.

Jeux divers, Gymkhana, château gonflable pour les plus jeunes, vide grenier proposé par le **Sou des Ecoles des Hurtières** pour les chineurs en herbe ainsi que reconstitution d'une fresque géante en puzzle réalisée par les enfants avec **Ingrid DUPRE**, concours de pétanque et de tir à l'arc afin de mettre à l'épreuve la dextérité de chacun, et enfin vente de pain, tartes, bugnes et autres crêpes pour les gourmands.



Et bien entendu conformément à la tradition, cette belle journée se voyait conclue par un repas champêtre partagé par pas moins de 350 participants venus apprécier le fameux diot-polenta et le bal animé par l'infatigable groupe **les « Frogues »**.

Concert Ambulant

Terre & Pierres

21 août 2015

Mystère et magie de l'eau par Jean Marc Vignoli violoniste

Bel après-midi de détente chacun ayant apporté son siège pliant. Belle journée ensoleillée avec une brise légère qui n'allait pas dans un sens propice à tout entendre. Le spectacle consistait à écouter de la musique entrecoupée de textes, de poésies, de données scientifiques, sur le thème de l'eau.

Pour ce, la quarantaine d'auditeurs se déplaçait d'un endroit à un autre du côté pique-nique et roselière pour enfin se retrouver au café gourmand où était servi un apéritif fort original, encore dans un ambiance de musiques du monde.



Espace Belledonne

Programme Leader - Belledonne



La candidature de l'**Espace Belledonne** au programme européen LEADER a été retenue par le comité régional de sélection parmi 31 territoires de Rhône-Alpes. Fruit de 7 mois de travail et de mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire et des partenaires de l'Espace Belledonne, cette candidature est le reflet d'une volonté collective de construire un projet de territoire pour la chaîne de Belledonne.

Avec ce nouveau programme, l'Espace Belledonne s'engage pour soutenir des porteurs de projet publics et privés sur l'ensemble du territoire et dans diverses thématiques (sylviculture, agriculture, pastoralisme, tourisme...).

L'**Espace Belledonne** souhaite adosser ce programme de financement européen à la dynamique de préfiguration du Parc Naturel régional de Belledonne. A travers des actions concrètes, autour d'une relation équilibrée montagne-vallées, ce programme permettra de renforcer le dialogue et les échanges au sein du territoire et coopérer avec les territoires voisins.

Le programme **Leader Belledonne** est décliné à travers 4 actions opérationnelles :

- Une gestion partagée des ressources naturelles qui profitent aux différents usages du territoire avec une attention particulière sur le foncier agricole et forestier
- Une valorisation des pratiques et des produits agricoles et forestiers par la mise en réseau des acteurs autour de démarches de qualité et d'une offre collective des produits permettant de répondre aux besoins des consommateurs
- L'accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire : investir la question de la découverte du territoire notamment par les pratiques d'itinérances
- De nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire entre montagne et vallées à travers l'action culturelle, vecteur de lien social et à travers les nouvelles formes de travail, la mobilité et les lieux de vie.

Ces Arbarins qui font parler d'eux

Dans cette nouvelle rubrique, nous allons parler de ces personnes qui habitent la commune et qui réalisent des exploits. Dans ce numéro, le tour du massif de Belledonne réalisé par **Sébastien Fiastre**, capitaine de l'équipe de parapente **Nova**.

Dans le prochain bulletin, nous parlerons de cet Arbarin, habitué des plateaux de télévisions...

Deux pilotes du team Nova France, Sébastien Fiastre - le « Captain » du team - et Charles Costel, ont réalisé le 19 mars dernier avec leurs Triton 2 ce magnifique vol inédit... Avec des passages bien sauvages et engagés, la grande aventure dans la montagne endormie sous la neige!



19 mars 2015

Les faces Est de Belledonne en hiver, c'est sauvage. Dessous, 27 km de routes fermées...

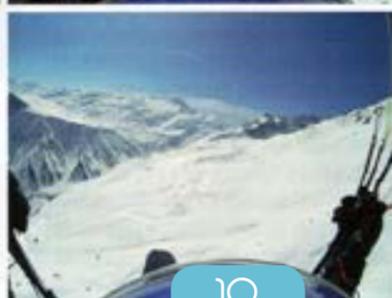
Le tour du massif de Belledonne en parapente



Altitude 1944 m, première transition par dessus la Maurienne.



Dans la vallée des Villards, direction le col du Glandon.



Au col, grand frisson quand il faudra basculer derrière!

Le 18 mars après une bonne analyse météo j'appelle Charles. Tout semble réuni pour réaliser un rêve, le tour du massif de Belledonne en hiver. Le lendemain matin, on se retrouve tôt au décollage de Montgellafrey à l'entrée de la Maurienne, à 1400 m d'altitude au-dessus du village de la Chambre.

Le vol sera technique et engagé, car le col du Glandon est fermé à la circulation: les 27 km séparant Saint-Colomban-des-Villards du Rivier d'Allemont ne sont pas déneigés avant le 15 avril, et une vache au milieu de ce désert blanc à 2000 m d'altitude promet une belle galère avec un sac de plus de 20 kg, quelques mètres de neige, et aucun réseau GSM...

Les conditions s'installent rapidement et nous décollons à 10h45 pour faire le premier plein: 1800 m sur fissent pour partir en transition, en traversant la Maurienne, vers la petite vallée des Villards qui nous mènera au col du Glandon. Il ne nous faut que 10 minutes pour atteindre l'altitude requise, c'est bon signe

C'est ensuite un enchaînement de crête en crête pour arriver au col du Glandon. L'astuce est de se fixer une altitude de départ à chaque fois plus haute pour éviter d'arriver trop bas au col, et se faire enfermer.

Au-dessus de Saint-Colomban-des-Villards, dernier village avant le col, il faut assurer un plafond de l'ordre de 2700 m avant de s'engager pour la suite. On tourne 30 minutes pour atteindre ces 2700 m, altitude minimum jugée raisonnable pour se jeter à l'aventure des 20 km de vallée encore fermée d'accès par quantité de neige.

12h30: c'est le grand frisson, on est lancés. En 5 minutes, on passe le point de non-retour, grande ambiance, on ressent profondément l'engagement même s'il y aura de quoi poser tout le long du lac de Grand'Maison. L'ambiance déjà grandiose et sauvage monte encore d'un cran quand on survole le lac. On dépasse le barrage avec 250 m de gaz, la neige n'est plus loin dessous, maintenant il faut trouver une sortie! Je déniche un thermique sous le vent, agressif, mais je m'accroche et me fais catapulte à 2860 m en quelques minutes... Ouf, je me jette sur les faces Est de Vaujany, j'ai perdu Charles de vue et en radio. Pendant que j'enroule un bon thermique au-dessus de Vaujany pour rejoindre ensuite la Grande-Lance d'Allemont, la radio grésille, c'est Charles, il s'est refait dans du dynamique en nord, ayant préféré ne pas prendre mon thermique sous le vent au vu de ma voile et du pantin secoué dessous... Il rejoint le pilier Sud de Vaujany par l'Ouest, fait son gain puis me retrouve 30 minutes plus tard.

L'idéal pour ce passage délicat serait de trouver un thermique au niveau du barrage afin de passer en faces Est de Vaujany par le col du Sabot, cela permet de gagner un temps précieux et d'éviter une bonne transpiration en s'engageant dans la vallée du Rivier d'Allemont, où les vaches possibles sont rares.

Retour par les faces Ouest

La suite est beaucoup plus simple et classique: après avoir tourné le massif, il faudra revenir par les faces Ouest de Belledonne avec balise à Chamrousse. On aurait aussi possibilité de faire le tour du Taillifer les d'une bonne journée. À 14 h à Chamrousse, le retour par les faces Ouest de Belledonne ne présente pas de difficulté majeure, même si je préfère rester haut et éviter les avant-reliefs.

15h50: arrivée à Val Pelouse, 150 m sous le col de la Perrière, un peu de dynamique,



La partie-clé avec : 1 le col du Glandon, 2 Vaujany, 3 la Grande-Lance d'Allemont, 4 Chamrousse.

un petit thermique survivant d'un voile ayant mis les versants à l'ombre, je me jette derrière à quelques mètres/sol, Charles n'aura pas cette chance et fait le tour. Pour boucler, il faut dépasser les Grands-Moulins, et basculer à nouveau en Maurienne, en prenant bien soin de rester en amont du verrou d'Épierre pour ne pas passer dans le venturi, avant d'avoir retrouvé de l'altitude.

À 16 h sous le col de la Perche, derrière c'est la Maurienne, je gagne tout juste les 300 m de la sortie pendant que Charles fait une fois de plus le tour, trouve un dynamique salvateur au fond de la vallée des Huiles qui lui permet de se jeter par dessus le col du Petit Cucheron. Puis feu vers les faces Ouest de la Lauzière. En raison du voile, on bouclera directement mais un dernier plein à 2500 m au Grand-Arc permettrait d'agrandir le vol, et ensuite de se laisser glisser au milieu de la vallée, en posant de préférence à Sainte-Marie-de-Cuines dans le champ proche de la sortie d'auto-route, où la brise souvent forte dans le secteur est plus laminaire.

Conseil : Osez! Mais préparez bien votre vol en avance avec XC-Planer par exemple (assurez-vous aussi qu'il n'y a pas de NOTAM sur la zone RC 222C et R222A Galibier). Il faut peu ou pas de vent météo, de gros plafonds, un peu de nourriture et d'eau, de bonnes chaussures... Et une Triton 2 bien sûr.

Sébastien Fiastre
Nova Pilots Team France

<http://parapente.fly.fr/cfd/liste/2014/vol/20158526>
<http://parapente.fly.fr/cfd/liste/2014/vol/20158577>
En 3 D : www.dorama.com/view/193940



Oh les belles Triton! Notez les poignées de pilotage aux C.



Bas au barrage de Grand'Maison... Il faudra remonter pour sortir.



Ça va mieux... Haut sur l'austère vallée de l'Eau d'Oile.



Vue vers Bourg-d'Oisans d'Allemont, avant de tourner le massif.



École

Rentrée Scolaire

Les classes de primaire du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) St Alban-St Georges d'Hurtières comptabilisent 66 enfants lors de la rentrée de septembre : 15 pour les CP et CE1, 16 pour les CM1 et CM2.

Les CE2 quant à eux, sont 6 et seront associés aux élèves du cycle 2 le matin et aux élèves du cycle 3 l'après midi.

Nous accueillons cette année 2 nouveaux enseignants : Mme Caroline MUNIER, et M. Didier ANGELIN (un jour par semaine), Mme MUNIER étant à temps partiel. Nous leurs souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils se plairont dans notre école.

La direction de l'école reste assurée par Mme Nathalie GERMAIN.

Périscolaire

Le fonctionnement du périscolaire reste inchangé. Ses animatrices sont les mêmes.

Horaires

Ses horaires d'ouverture se répartissent comme suivant :

- 7h30 à 8h30
- 11h30 à 13h30
- 16h30 à 18h30.

Les repas froids ou chauds sont, cette année encore, tirés du sac.

Cependant, le SIPDH (Syndicat Intercommunal du Pays des Hurtières) devra prendre en compte les évolutions induites par la nouvelle circulaire ministérielle, qui imposera prochainement la fourniture des repas pour tous les enfants.

Le périscolaire des Hurtières ne disposant pas de cuisine adaptée pour la confection des repas, l'interrogation demeure pour l'instant, concernant le maintien et la continuité du service satisfaisant les nouvelles normes.

AACA

Antenne centre de loisirs AACA le mercredi après-midi

Comme l'année passée, les Aacaribous se sont installés dans les locaux du périscolaire pour pratiquer des jeux, des bricolages, des balades.

La communauté de commune et l'AACA ont renouvelé notre demande aux vues de la fréquentation de l'année 2014-2015 et des inscriptions de la rentrée.

Cette ouverture permet aux parents travaillant à l'extérieur, une solution de garde, sans le problème de transport.

L'AACA à St-Alban, comme à Aiguebelle, prend les enfants en charge dès la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

Pour les personnes intéressées, inscriptions à tout moment de l'année.

Contactez **Guillaume MAGNIEN**

au 04 79 36 37 27 ou au 06 62 42 37 27



Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité Réseau Distribution France a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Date & Horaires

vendredi 27 novembre 2015 de 09h00 à 12h00

Quartiers ou lieux-dits :

LES CHAMPS
LES LOZIERES
LES GORGES
ROUTE DU COL DU CUCHERON
LA COUR
LES COTES
LIEUT DIT LES PLATTIERES
LES PLATTIERES
LE COUTAREY
LE MOLLARD

Temps d'activité périscolaire

TAP

L'organisation TAP de l'année 2014-2015 n'a pas satisfait les membres du conseil d'école, composé de représentant de parents d'élèves, des élus et des enseignants.

Aussi, il a été mis en place une nouvelle organisation pour cette année. Les élèves qui le souhaitent, ont la possibilité de s'adonner à des activités artistiques ou sportives le vendredi après-midi.

Pour les enfants, qui pour des contraintes familiales, seront présents sans être intéressés par les activités mises en place, il leur sera proposé un atelier détente/ coloriage/jeux de société en semi-autonomie.

La possibilité pour les enfants de choisir leur activité palie un problème de fatigue générale constatée l'année passée.

Pour rappel, les TAP n'étant pas obligatoires, les enfants qui ont la possibilité pourront rester chez eux.

Au-delà des solutions que s'évertuent à trouver les élus, nous sommes en droit de nous interroger sur l'atteinte des objectifs de la réforme, de sa légitimité et de leur impact sur la commune.

En effet :

- Le nombre croissant d'enfants sur les écoles des Hurtières multiplie les contraintes. Les TAP, par exemple, demandent la présence de 3 animatrices le vendredi de 13h20 à 16h40.
- Un des groupes aura besoin d'occuper une salle de classe. Ce qui, compte tenu de l'exiguïté des salles n'est pas sans poser des problèmes organisationnels.
- Les enfants ont toujours la même journée de classe, le mercredi matin en plus.

Les communes de St Alban et St Georges ont défendu le contenu de ces temps TAP. Nous y avons vu un moyen d'amener la culture, le sport et des activités différentes et originales pour tous.

Mais compte tenu du bilan mitigé de l'année écoulée, la réflexion est lancée sur le bien-fondé de ces activités dirigées. Les enfants n'auraient-ils pas besoin de « décompresser » au lieu de se replonger dans une activité certes ludique, mais qui demande forcément de la concentration ?

Ces ¾ heures de 15h45 à 16h30 ne serviraient ils pas de « sas » entre l'école et autre chose (Maison ou autre activité) ?

Et la question qui se pose : **Est-ce bien à nos communes de prendre en charge le désengagement du Ministère de l'éducation nationale ?**

Alors que les dotations ne cessent de baisser, que la maigre subvention accordée dans ce cadre sera bientôt caduque, est ce à nos communes d'endosser cette lourde charge autant financière que de sa responsabilité ?

Les élus réfléchissent donc sur la possibilité d'une garderie gratuite de 15h45 à 16h30, et de la mise en place d'activités qualitatives, encadrées par du personnel spécialisé dans le cadre du périscolaire.

Ce qui permettrait d'offrir aux enfants, de choisir vraiment une activité que la proximité rendrait possible.

Vous êtes intéressés par cette suggestion, contactez-nous :

mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr

Prévention

source : www.social-sante.gouv.f

8 conseils pour protéger vos enfants sur Internet

1 - Parlez avec votre enfant de ses activités sur la Toile

Dialoguez avec lui sur ses centres d'intérêt et les vôtres, créez un partage familial autour des usages de l'Internet.

le chiffre **69 %**...

... des adolescents pensent que leurs activités sur Internet n'intéressent pas leurs parents.



2 - Activez le logiciel de contrôle parental de votre fournisseur d'accès à Internet sur chaque ordinateur de la maison

Il est gratuit et régulièrement évalué par des experts indépendants. Retrouvez les derniers résultats des tests d'évaluation du logiciel de contrôle parental sur :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/CP3eEvaluation.pdf>

le chiffre **entre 75 et 88 %**...

... des contenus inadaptés pour les adolescents (pornographie, jeux d'argent, violence...) sont filtrés par les logiciels de contrôle parental.



3 - Ne laissez pas les jeunes enfants seuls sur Internet

Chaque usage (navigation web, messagerie instantanée, forum...) présente des risques spécifiques. Un prédateur est susceptible de se dissimuler de l'autre côté de l'écran. Attention aux mauvaises rencontres, à la pornographie violente.

le chiffre **90 %**...

... des enfants ont été confrontés au moins une fois à des contenus choquants, violents ou à caractère pornographique sur Internet.

4 - Vérifiez que le jeu vidéo ou en ligne est adapté à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent

Grâce au pictogramme identifiant sur le boîtier du jeu l'âge minimum d'utilisation.
Exemple : PEGI, +12 : jeux pour les plus de 12 ans.

le chiffre **entre 2 et 3 %**...

des joueurs de jeux en ligne présentent des comportements d'addictions, c'est-à-dire de rupture durable et profonde avec l'environnement familial et social.

5 - Limitez le temps consacré aux écrans

Adoptez une heure limite au-delà de laquelle il faut éteindre les écrans pour se reposer ou pratiquer une autre activité.

le chiffre **45 %**...

... des enfants de 6 à 11 ans consacrent plus de la moitié de leur temps de loisirs aux écrans : télévision, Internet, jeux vidéo... ce qui peut nuire à la concentration scolaire.



6 - Limitez le nombre d'écrans individuels à la maison

Télévisions, ordinateurs, téléphones portables, consoles de jeux... La multiplication des écrans nuit aux échanges familiaux.

le chiffre **60 %**...

... des foyers français disposent d'au moins 6 écrans.

7 - Consultez les pages d'information sur les risques présents sur le Net

Dans les rubriques « protection de l'enfant » sur le site portail de votre fournisseur d'accès à l'Internet, sur les sites

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/CP3eEvaluation.pdf> et www.internetsanscrainte.fr.

le chiffre **93 %**...

... des parents souhaitent disposer d'informations facilement accessibles et compréhensibles sur le sujet.



8 - Signalez les images et propos pédopornographiques

Sur le site public <http://internet-signalement.gouv.fr> géré par les services de police ; par ailleurs, signalez à votre fournisseur d'accès à Internet, dans le cas où la fonctionnalité est offerte, tout site non approprié aux enfants ou adolescents qui ne serait pas filtré.

le chiffre **plusieurs millions**...

... d'images pédopornographiques circulent en permanence sur le web.



● Chasse

Période de chasse et jours autorisés

Par arrêté préfectoral DDT/SEEF n°2015-657, la période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département de la Savoie du :

13 SEPTEMBRE 2015 à 7 H 00 au 17 JANVIER 2016 au soir.

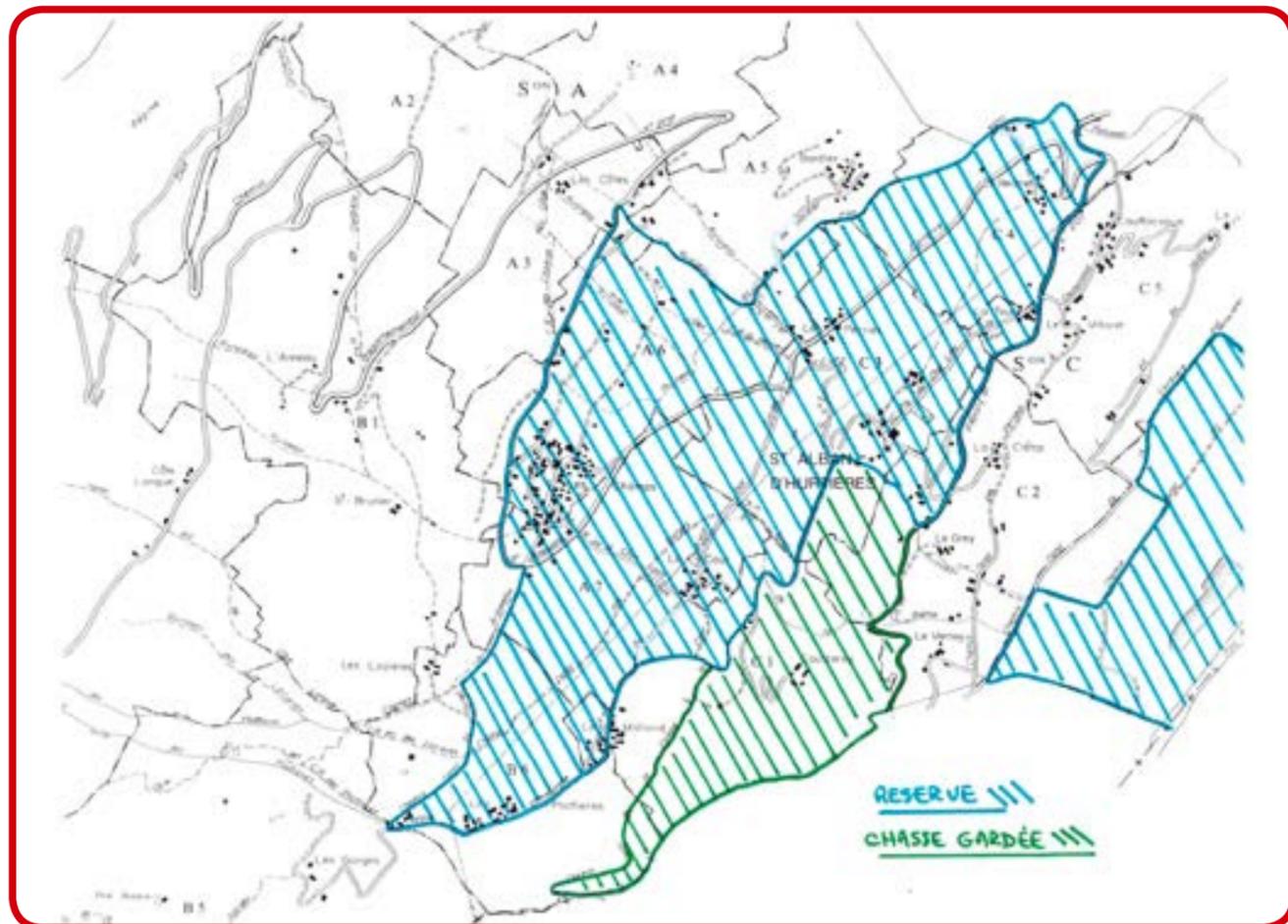
Les jours autorisés de chasse sur la commune sont les :

mercredi, jeudi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés.

La chasse par temps de neige est interdite (Article 5 de l'arrêté).

Les conducteurs de chiens de sang désirant procéder à la recherche d'un gibier blessé ou contrôler le résultat d'un tir sur un animal dans le département de la Savoie durant la campagne 2015-2016 devront être préalablement enregistrés auprès de la direction départementales des territoires (Article 7 de l'arrêté).

Zone de chasse sur la commune : la zone de chasse est la zone non achurée. La réserve de chasse est la zone dans laquelle il est interdit de chasser.



● Bien vivre dans sa commune

Chasse

Vivre ensemble

Les zones sur lesquelles la chasse est autorisée, sont des terrains privés ou communaux, traversés par des sentiers et chemins communaux sur lesquels randonneurs, propriétaires, cueilleurs de champignons et autres individus partagent leurs loisirs avec les chasseurs.

Il paraît naturel que tout un chacun puisse profiter pleinement et sereinement de nos territoires.

Fourrière

Fourrière municipale agricole

Depuis la délibération du conseil municipal du 15 mars 2015 et conformément au code de la sécurité publique, les animaux constatés en divagation seront pris en charge par la fourrière municipale.

Celle-ci a été déléguée à Juliette CASTAGNERIS, exploitante agricole de la commune. Le lieu est matérialisé par des panneaux mentionnant son objet

Vous êtes témoins d'animaux divagant, contactez-nous :

mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr
04 79 36 12 03

Animaux égarés

Ce que dit la loi

Article 211W

Modifié par Loi n°99-5 du 6 janvier 1999 - art. 1 JORF 7 janvier 1999S

Modifié par Loi n°99-5 du 6 janvier 1999 - art. 4 JORF 7 janvier 1999 Abrogé par Ordonnance n°2000-550 du 15 juin 2000 - art. 7 (V)

Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire, de sa propre initiative ou à la demande de toute personne concernée, peut prescrire au propriétaire ou au gardien de cet animal de prendre des mesures de nature à prévenir le danger.

En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le gardien de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci. Les frais sont à la charge du propriétaire ou du gardien.

Si, à l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, le propriétaire ou le gardien ne présente pas toutes les garanties quant à l'application des mesures prescrites, le maire autorise le gestionnaire du lieu de dépôt, après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction des services vétérinaires, soit à faire procéder à l'euthanasie de l'animal, soit à en disposer dans les conditions prévues au II de l'article 213-4.

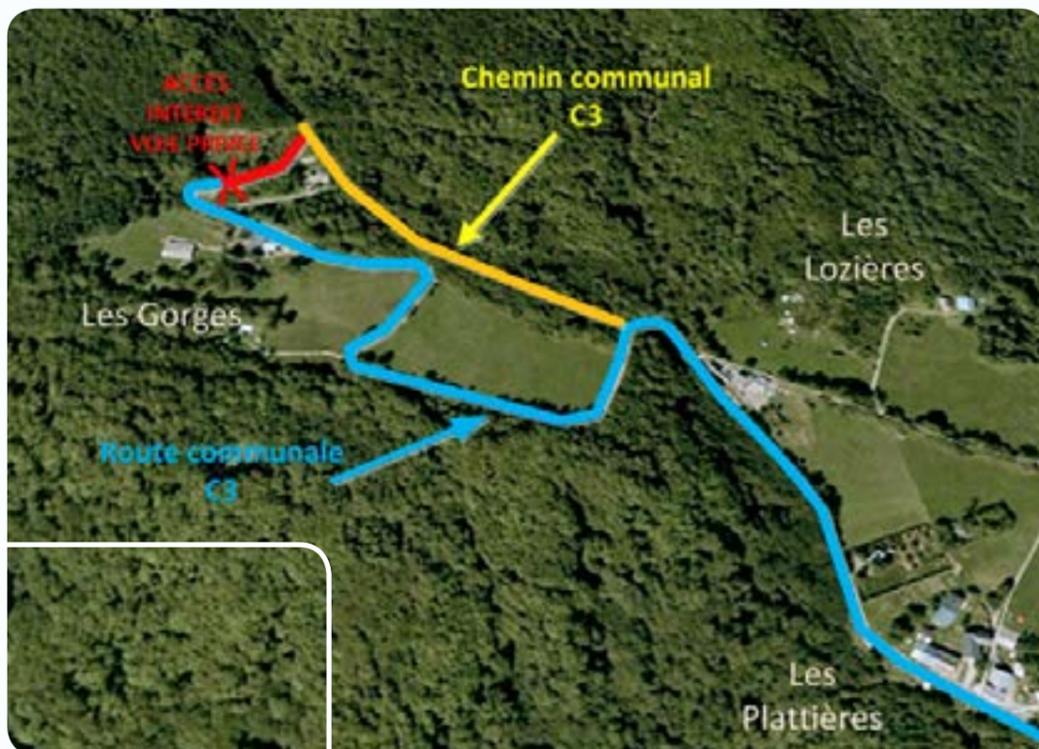
Le propriétaire ou le gardien de l'animal est invité à présenter ses observations avant la mise en oeuvre des dispositions du présent article. En cas d'urgence, cette formalité n'est pas exigée et les pouvoirs du maire peuvent être exercés par le préfet.

● Bien vivre dans sa commune

Chemin forestier des Gorges

Décision de justice

La voie habituellement utilisée pour accéder au chemin forestier situé au sommet de la route des Gorges étant située sur un domaine privé, nous informons les randonneurs et personnes ayant l'habitude d'utiliser ce chemin, que désormais l'accès ne devra être réalisé exclusivement par l'emprunt du chemin communal C3 comme repéré sur la photo ci-dessus.



● MSA

Martine DEUDON est désormais déléguée locale MSA : elle oriente l'adhérent vers les bons interlocuteurs de la MSA.

Elle fait remonter à la Caisse les besoins des adhérents, notamment dans les moments délicats de la vie (accident, changement professionnel, changement de situation familiale...) et elle peut donner des informations générales sur la protection sociale.

N'hésitez pas à la contacter - permanence tous les lundis matin à la mairie.

Maison à vendre

Chef Lieu - Vente des Biens DENTROUX

La grange « Dentroux » ainsi que les terrains agricoles y attenants ont récemment été désignés comme biens sans maîtres, ces derniers n'ayant trouvés aucun héritier.

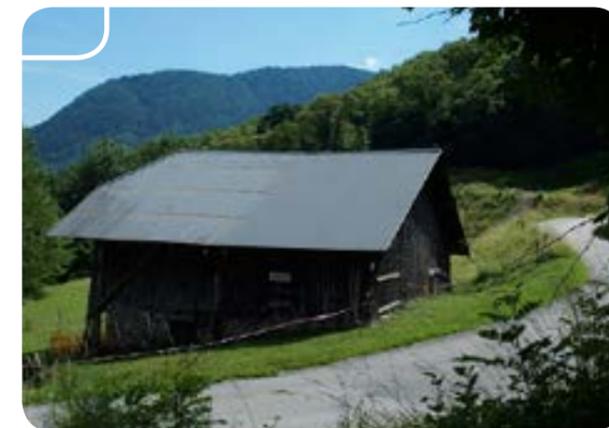
Considérant l'état de délabrement de la grange et le coût des travaux nécessaire à la sécurisation de ce bien communal, il a été décidé, lors du conseil municipal du 08 juin dernier, de mettre en vente l'ensemble des biens pour la somme de 80 000 euros.

Idéalement situé au cœur du chef lieu à 2 pas de l'école, La grange dont la surface au sol avoisine les 70 m² offre un volume potentiel de 180 à 200 m² habitables.

Les terrains agricoles offrent quant à eux une surface exploitable de 7 219 m². Pas loin d'1 hectare en tout et pour tout sur laquelle l'équipe municipale se verrait bien accueillir un nouvel exploitant agricole.

Vous ou vos proches êtes intéressés ? contactez-nous :

mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr



● Ordures ménagères et écobuage

Rappel des règles concernant le dépôt d'ordures ménagères

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères, déchets, encombrants et tout autre objet de quelque nature qu'il soit, sont strictement interdits du fait de :

- leurs nuisances (visuelles, olfactives,...)
- leurs dangers sanitaires ainsi que les risques d'accidents qu'ils pourraient engendrer.

Outre les poursuites inhérentes aux conséquences provoquées par ces dépôts sauvages, et indépendamment des procédures administratives engagées contre leurs auteurs (élimination d'office aux frais du responsable), ces derniers s'exposent à des amendes prévues pour des contraventions de la 2ème classe allant de 450 à 1 500 euros. Ils peuvent encourir également la confiscation du véhicule ayant servi au délit (art R632-1 et R635-8 du code pénal).

Écobuage (feux de jardins)

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage paillage ou broyage individuel pour utiliser dans votre jardin.

Sanctions : Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Déchetteries

Les 2 déchetteries les plus proches sont :

ST LEGER

Lieu dit « la Fassire »
Horaires d'ouverture :
Jeudi : 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00
06 87 39 50 45

BONVILLARET

Lieu dit « la Folesse »
Horaires d'ouverture :
Mardi-mercredi-samedi : 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h00
06 87 39 50 45

● Divers

Vente de bois

Le 25 juin 2015, une vente de bois de l'ONF à La Motte Servolex, a eu lieu.

2 lots sur la commune étaient en vente: la parcelle 8 avec 634m3 (prix de retrait fixé à 11 000€) et la parcelles 10 et 15 avec 877m3 (prix de retrait fixé à 16 000€).

Résultats : le premier lot a été vendu 14 566€ et second, 22 512€. Un même acheteur pour ces 2 lots, les Scieries de Savoie.
Bonne nouvelle en ces temps difficiles...

Vente de terrains

Lotissement « Les Mablères »

Il reste 2 parcelles disponibles au lotissement « Les Mablères » entièrement viabilisés avec assainissement collectif

Terrain 1200 M2 - Prix d'un lot 60.000€

Parlez en autour de vous.
Vous êtes intéressés ? contactez-nous :

mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr

Timbre fiscal

Depuis le 2 mars 2015, vous avez la possibilité en quelques clics d'acheter en ligne 24h/24 et 7j/7, un timbre fiscal pour l'obtention d'un passeport.

Le site dédié à cette opération est :

<https://timbres.impots.gouv.fr/>

Location

Appartements du Plan d'eau (au dessus du café gourmand)

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en location (en bail précaire de septembre à juin) les 2 appartements du « Lac » aux prix respectifs de 350€ et 400€, toutes charges comprises.

Parlez en autour de vous.
Vous êtes intéressés ? contactez-nous :

mairie.stalbanhurt@wanadoo.fr

Bibliothèque

Horaires d'ouverture

- Lundi de 17h00 à 19h00
- Vendredi de 16h00 à 19h00
- Samedi de 10h00 à 12h00.

● Agriculture / Environnement

Alpages

Comme en 2014, l'alpage, (La Jasse, Barbeloup, Arbarétan) a été loué à la famille BURNIER. Cette année, le berger logeait dans une caravane implantée au pied de l'alpage d'Arbarétan.

La commune souhaiterait au printemps 2016 gagner de l'espace autour du chalet de la Jasse. Pour ce faire, une journée de corvée sera organisée avec les élus et des volontaires afin de débroussailler et broyer arbustes et végétation.

Plateau de St-Alban / Foins

Suite à la demande des agriculteurs, une réunion pour le partage du foin a été organisée près de la petite Chapelle des Mablières avec les élus de la commune.

Le plateau a été divisé en 4 secteurs :

- 1^{er} secteur (le haut) exploité par M. GIRARD
- 2^{ème} secteur (la Cour) exploité par M. BURNIER
- 3^{ème} secteur (petite Chapelle) exploité par M. BAUDIN
- 4^{ème} secteur (Le Réame).

Pour information, M. GIRARD coupe le foin pour M. BAUDIN.

Gagnons à continuer de travailler ainsi tous ensemble.

● Vélos à assistance électrique

VAE

L'association **Echappée Verte** vous propose une location de vélos à assistance électrique VTC.

Un choix de parcours à thème et différentes formules pour rouler à votre rythme et avec facilité grâce à l'assistance électrique.

Renseignements au : **06 70 56 05 23**



● Etat Civil

Mariages

Le 27 juin, mariage de :
Danièle THIAFFEY & Albert FAVERGEAT.

Le 15 août mariage de :
Prisca RICHARD & René BENEDETTI.

Le 15 août mariage de :
Virginie MATHIEU & Florent LOBJOIS.

Le 12 octobre mariage de :
Constance JAILLARD & Sylvain MASSON.

Naissances

Cyril, Régis MAILLET est né le 05/07/2015 à St-Alban-d'Hurtières (le Verney).

Joshua, Pierre, Daniel RUESA est né le 22/07/2015 à Albertville.

Cassandre, Florimon, Thibault THIAFFEY est né le 16/10/2015 à St-Jean-de-Maurienne.

Eglantine PAYET est née le 19/10/2015 à Albertville.

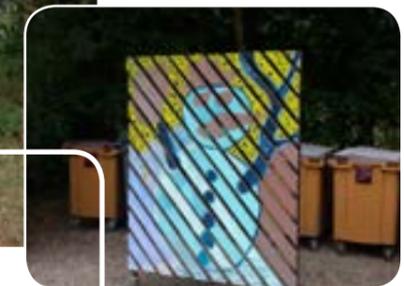
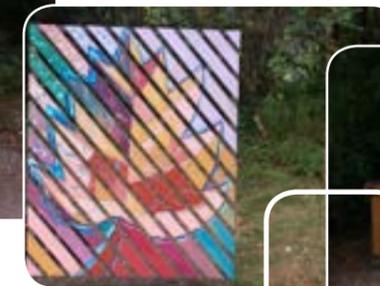
Pour la documentation des naissances, mariages et décès, nous nous basons sur les extraits notifiés en mairie. Nous invitons donc les familles le désirant, à nous communiquer toute information relative à l'état civil afin que nous puissions les notifier dans les bulletins municipaux.



L'art doit surgir là où on ne l'attend pas, par surprise!

Le bel été ne pouvait être parfait sans apporter des couleurs, grâce à une peinture réalisée par le public - petits et grands -

Ainsi en compagnie de **David TRONEL**, une œuvre collective a été conçue aux abords du lac : vous pouvez retrouver les « quatre saisons»....



Veillée de Belledonne

7 Novembre 2015

A 17H, au **Musée des 4 saisons** à **St-Georges-d'Hurtières**

Veillée de Belledonne en 3 temps :

- un moment d'échange : film documentaire « **La guerre des graines** » en présence d'un exploitant d'une ferme familiale située à Arvillard.
- un moment convivial : repas de produits locaux et de saison
- un moment artistique : théâtre musical « **Faux départ** »

Participation aux frais : 10€, -8ans : 5€

Réservation au **04 79 36 12 08** - Places limitées.

Mois du film documentaire

14 Novembre 2015

A 20H, à la **Bibliothèque intercommunale** à **St-Georges-d'Hurtières**

Projection du film «**Sous nos Pas**» en présence du réalisateur **Alexis Jacquand**.

Un film documentaire réalisé par **Alexis Jacquand** (France - 2013 - 83mn)

Les gestes concentrés, le visage préoccupé, Jean-Marie marche vite. Je le suis. Avec ardeur, il découvre son métier, ses brebis à côté, leur résistance et leur docilité. De la bergerie hivernale à l'alpage, une trajectoire à tâtons, faite de premières fois, de satisfactions et d'appréhensions. Avec l'assurance d'une pratique agricole biodynamique qui le conforte, où agissent des énergies impalpables. Juste sous nos pas.

Saint Georges d'Hurtières
Saint Alban d'Hurtières

Musée des 4 saisons à Saint Georges d'Hurtières,
(Le Reposet, après le chef-lieu en venant d'Aiguebelle).

GRAINES DE DIVERSITÉ

Quel jardin pour demain ?
Alors qu'il est de plus en plus difficile de trouver des variétés locales et/ou anciennes de légumes et de fruits, non hybrides, pourra-t-on encore, à l'avenir, vraiment choisir ce que l'on plante dans son jardin ?
Après la projection du film documentaire "La guerre des graines", nous pourrons échanger en présence de William Dezettre, exploitant d'une ferme familiale située sur la commune d'Arvillard. Producteur de légumes diversifiés et certifiés bio, en traction animale moderne, il témoignera de son expérience.

COMME À LA MAISON

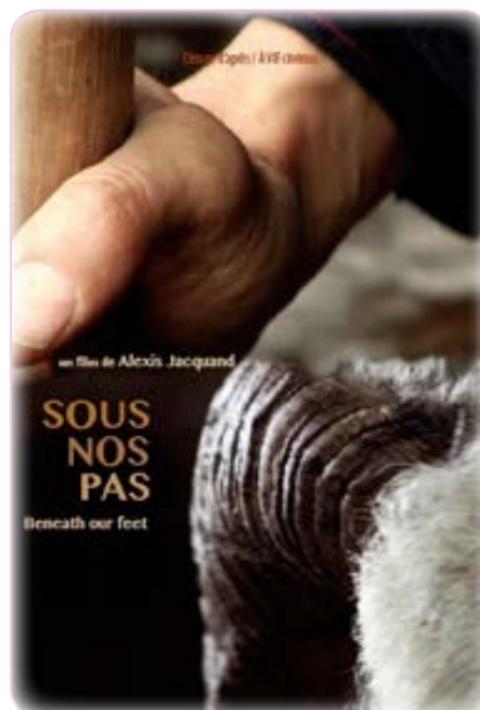
Toutes les ressources et les savoir-faire des deux communes seront mobilisés pour vous offrir un repas familial préparé avec des produits locaux de saison.

FAUX DÉPART

théâtre musical

Jocelyne Tournier, jeu et voix et Michel Tabarand, jeu et contrebasse

Sur les quais des gares tout peut arriver... Drôle de journée pour ce chef de gare, qui découvre une contre-basse abandonnée, là, dans la poussière et les courants d'air.
Lui, à qui il n'arrive jamais rien, sauf des trains, n'est pas au bout de ses surprises. « Ce même jour, sur ce même quai, a débarqué une chanteuse. heu pardon ! Une cantatrice ! » avec son chien, ses valises, son chapeau et ses vocalises.
C'est la rencontre improbable entre ces personnages qui vous est racontée dans ce spectacle construit comme une comédie musicale lyrique et bariolée, une bande dessinée vivante.



Cassoulet d'Halloween

15 Novembre 2015

A partir de 12H, à la **Salle des fêtes** de **St-Alban-d'Hurtières**

Le **Sou des Ecoles des Hurtières** organise son second **Cassoulet d'Halloween** (Cassoulet de la ferme d'Ambrunes et Polalye)

Sur place avec salade fromage et dessert (17€) ou à emporter (12€)

Repas enfants jambon-frites à 5€.

Réservations nécessaires au **06 63 39 08 45** (nombre de parts limité)

Animation papertoys : apportez vos ciseaux !



Film animalier «Le lièvre blanc»

4 Décembre 2015

A 20H, à la **Salle des fêtes** de **St-Alban-d'Hurtières**.

L'association **Terre & Pierres** organise la projection du nouveau film de **Guillaume Collomber**

«**Le lièvre blanc - Histoire de photographe animalier**» en présence du réalisateur **Guillaume Collomber**

Participation aux frais : adultes : 5€, enfants : gratuit



Le lièvre blanc est un projet de film animalier tourné au coeur de la plus longue vallée des Alpes : la Maurienne. Ce film raconte l'histoire d'un jeune photographe qui essaye de faire de sa passion son métier. Mais du rêve à la réalité, le chemin se révèle parfois difficile !

Des fleurs qui colorent la montagne à la glace hivernale, ce film nous plonge dans l'intimité de la vie sauvage au fil des saisons.

Mais, entre les avalanches, les tempêtes de neige et le vertige, le photographe arrivera-t-il à saisir cet animal introuvable qu'est le lièvre variable ?

■ Biennale culturelle en Maurienne



Des ateliers artistiques ont lieu une fois par mois :

le mardi à l'école de musique d'Aiguebelle de 19h15 à 21h45



Soyez nombreux ...

PROGRAMME DES ATELIERS ARTISTIQUES
DE NOVEMBRE (2015) À MAI (2016)

UNE FOIS PAR MOIS
GRATUITS ET OUVERTS À TOUS

Préparé par **Clotilde THÉÂTRE DU GRABUGE**

Dans le cadre de la 2ème Biennale Culturelle en Maurienne, les artistes de la compagnie Théâtre du Grabuge animent des ateliers de chants de traditions orales de différentes cultures du monde et de récits-témoignages, gratuits et ouverts à tous les habitants-e-s de Maurienne pour préparer la création du spectacle « D'ici et d'ailleurs ».

LE MARDI À L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'AIGUEBELLE 19h15-21h45	LE MERCREDI DE MUSIQUE DE LA CHAMBRE 19h15-21h45	LE JEUDI À LA MÉDIATHÈQUE 19h45-21h45 OU AU CENTRE LOUIS ARMAND À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE 19h45-21h45	LE VENDREDI À LA RÉSIDENCE PPE SOLEIL FOYER LOGEMENT DE MADAME 18h30-21h00 OU 19h30-23h00	LE SAMEDI À L'ESPACE CULTUREL LE SAVOIR DE SAINT-NICHEL-DE-MAURIENNE 19h00-22h30
---	---	---	---	---

10 NOVEMBRE* 1 DÉCEMBRE* 20 JANVIER* 9 FÉVRIER* 15 MARS* 5 AVRIL* 10 MAI*

11 NOVEMBRE* 2 DÉCEMBRE* 27 JANVIER* 16 FÉVRIER* 16 MARS* 6 AVRIL* 11 MAI*

12 NOVEMBRE* 3 DÉCEMBRE* 20 JANVIER* 11 FÉVRIER* 17 MARS* 7 AVRIL* 12 MAI*

13 NOVEMBRE* 4 DÉCEMBRE* 29 JANVIER* 12 FÉVRIER* 19 MARS* 8 AVRIL* 15 MAI*

14 NOVEMBRE* 5 DÉCEMBRE* 30 JANVIER* 13 FÉVRIER* 19 MARS* 9 AVRIL* 14 MAI*

L'ATELIER DÉCOUVERTE DU 11 NOVEMBRE AURA LIEU EXCEPTIONNELLEMENT DE 19H45 À 21H30

TOUS PUBLICS À PARTIR DE 15 ANS. TOUS NOUVEAUX, GRATUITS SUR INSCRIPTION. LES PARENTS PEUVENT PARTICIPER AUX ATELIERS AVEC LEURS ENFANTS À PARTIR DE 6 ANS

INSCRIPTION AUX ATELIERS AUPRÈS DE CAMILLE STICE
3CM2@THEATREDUGRABUGE.COM
+33 (0)7 87 35 58 69

ÉVÈNEMENT (HORS ATELIER)
CONCOURS DE NOUVELLES
ORGANISÉ PAR LA COMPAGNIE DE MADAME

« J'ÉCRIS, DE MAURIENNE ET D'AILLEURS » DU 19 OCTOBRE 2015 AU 1ER FÉVRIER 2016 EN ÉCHO À LA 2ÈME BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE. + D'INFO SUR WWW.MADAME.FR

LA 2ÈME BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE
ROUVRÉE PAR LA COMPAGNIE THÉÂTRE DU GRABUGE, EN PARTENARIAT AVEC LES ATELIERS CULTURELS, SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET COMMUNICATIFS DU TERRITOIRE C'EST PLUS DE 34 RENCONTRES PASSAGÈRES ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2015 ET 79 ATELIERS ARTISTIQUES DE NOVEMBRE 2015 À MAI 2016. GRATUITS ET OUVERTS À TOUS

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA BIENNALE, RENDEZ-VOUS SUR LE BLOG
BIENNALE-CULTURELLE-MAURIENNE.COM

POUR TOUTES INFORMATIONS CONCERNANT LA 2ÈME BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE
JULIA MAIER
COORDINATION, COMMUNICATION, MÉDIATION
3CM2@THEATREDUGRABUGE.COM
+33 (0)16 28 96 85 36

Les 4 et 5 Juin 2016 à la Salle de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis, le spectacle « D'ici et d'ailleurs » mettra en scène des habitants-e-s pour raconter en textes, en chants, en musiques et en images, la Maurienne comme un pays riche des stigmates qui l'ont traversé et la traversent encore.

NOTRE ÉQUIPE

- GERALDINE BÉNICOU METTEUSE EN SCÈNE ET RESPONSABLE ARTISTIQUE
- ISABELLE BAZIN COMPOSITEURLE ET MUSICIENNE
- SYLVAIN BOLLÉ-REDDAT ACTEUR ET AUTEUR
- SÉBASTIEN BOUVERA RÉALISATEUR
- BENOÎT BISTAN CHANTEUR ET AUTEUR
- JULIA MAIER + CAMILLE STICE COORDINATION, COMMUNICATION, MÉDIATION

■ Gymnastique douce

Depuis le 30 septembre, le **Club Hurtibelle** organise des cours de GYM –DOUCE, le mercredi à 10 H 00 : salle polyvalente de La Corbière à côté de la Mairie de St Pierre de Belleville.

Cours dirigés par **Mme GENON** (Formation par la Fédération de Gym-douce, diplômée)

Prix modique (3 à 5€ selon nombre de participants par séance) + Adhésion Club 13€/2015.

Durée : 1 Heure. (10H à 11H00) – Pas de cours durant les vacances scolaires.

Premier cours gratuit à titre d'essai . Certificat médical recommandé.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Nicole BLANCHARD au **04 79 85 06 51** | **Jeanine BERLIOZ** **04 79 36 13 32** (pour la Corbière)

Gérard BOURIOU **04 79 44 35 48** (pour Saint-Alban-d'Hurtières).

● Act'Hurtières, l'actu des Hurtières

« Le portail de découverte des Hurtières.

Le blog de ceux qui font les Hurtières. » <http://paysdeshurtieres.wordpress.com/>



Ce blog est autant un outil de communication inter-associatif en direction des habitants qu'un portail exposant les activités locales. Son but : faire connaître et fructifier les Hurtières.

Né d'une idée-exemple lors de la formation AACA « Associations, comment (mieux) communiquer », testé depuis plus d'un an, il n'attend plus que vos clics pour prendre son envol.

Vous n'allez pas souvent au panneau d'affichage de votre hameau ? Vos enfants / petits-enfants / cousins sont loin et veulent se tenir au courant de l'actualité des Hurtières ? Vous êtes membre d'association, artisan ou commerçant dans les Hurtières, reporter en herbe, photographe dans l'âme ou tout simplement un peu disponible pour faire vivre cet outil ?

Faites passer vos textes, commentaires et remarques à l'adresse : paysdeshurtieres@gmail.com

Abonnez-vous pour recevoir chaque nouvel article directement dans votre boîte mail !

La photo mystère du précédent bulletin de Juin 2015

La photo mystère était celle de la croix de la Loze qui se situe sur le long du chemin des crêtes qui relie le col du Grand Cucheron au col du Champet. La croix a été installée en 1985.



La photo de classe de l'école des Champs (1931)

Les reconnaissez-vous ? Ils avaient entre 4 et 12 ans ...liste des noms dans le prochain bulletin



Vous avez des photos comme celle-ci, ou d'autres de la commune, vous aimeriez les partager, transmettez-les nous.

Merci à
Claire et Aimé
MADRENNES
pour cette photo.

Informations et Numéros utiles :

Horaires déchetterie de St-Léger : jeudi 14H-17 - samedi 9H-12H
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SOS médecins : 3624
Centre anti-poison : 08 25 81 28 22
Météorologie nationale 08 36 68 02 + n° département
Service public renseignements administratifs : 3939

